REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le VINGT NEUF AVRIL à 20 heures 45 minutes, Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de :

Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 22 avril 2011.

En exercice: 15 Présents: 11 Pouvoir: 2 Votants: 13

ETAIENT PRESENTS: Mr. Michel VAN BOSSTRAETEN Maire, Mr. Philippe BERTRAND 1^{er} adjoint au Maire, Mr. Vincent LEGO 2^{ème} adjoint au Maire, Mme Martine ROBA 3^{ème} adjointe au Maire, Mr. Bernard RABIN 4^{ème} adjoint au Maire, , Mr. Thierry LAPICOREE, Mme Delphine OLLIVON, Mr. Jean-Pierre MAYER, Mr. Serge DOMENGET, Mr. Gilles GROSJEAN, Mr. Alain AUDEVAL, conseillers municipaux.

Absentes excusées : Mme Laure CANTIN, Mme Laure ZAMO, Conseillères municipales.

Absents: Mr Thierry BUTIN, Mme Nathalie MORALES, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs: Mme Laure ZAMO, à Mr Gilles GROSJEAN.

Mme Laure CANTIN à Mr Serge DOMENGET.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LAPICOREE.

ORDRE DU JOUR:

1 - TRAVAUX 2011 : Bâtiments scolaires – programme d'investissement. Présentation des devis.

- 2 VOTE du compte administratif 2010.
- 3 -APPROBATION du compte de gestion 2010.
- 4 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.
- 5 Questions diverses.

1.

TRAVAUX 2011:

Bâtiments scolaires - programme d'investissement. Présentation des devis.

Monsieur le Maire présente les devis définitifs de menuiserie, de maçonnerie et de zinguerie pour les travaux ci-dessus concernés :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'entreprendre les travaux ci-dessous :

Lot n° 1:

Menuiserie – Ets BOUCHAREL de Ste Etienne de Fougères, 21 842.85€ HT – 26 124.05€ TTC.

Lot n° 6:

Zinguerie - Ets AURICES de Dolmayrac, 1 474.50€ HT - 1 763.50€ TTC.

ET:

DECIDE par 6 voix POUR - 5 voix CONTRE - 1 ABSTENTION

(Mme Delphine OLLIVON ne participe pas au vote)

Lot n° 2:

Maçonnerie - EURL OLLIVON de Dolmayrac, 6 540.00€ HT - 7 821.84€ TTC.

<u>DIT</u> que la dépense sera prélevée à l'article 21312 (bâtiments scolaires), chapitre 21 (immobilisations corporelles) de l'opération « bâtiments scolaires » n°20111 du budget primitif 2011.

2.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

VOTE le compte administratif de l'exercice 2010 et arrête ainsi les comptes :

Investissement:

Dépenses: prévus 125 633.00

Réalisé 95 624 .01

Reste à réaliser 6 460.00

Recettes: Prévus 125 633.00

Réalisé **81 377.25**

Fonctionnement:

Dépenses Prévus 265 452.00

Réalisé 199 370.34

Recettes Prévus 265 452.00

Réalisé 272 089.36

Résultat de clôture de l'exercice :

➢ Investissement : - 14 246.76
 ➢ Fonctionnement : 72 719.02
 ➢ Résultat global : 58 472.26

AFFECTATION DES RESULTATS 2010

LE CONSEL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>DECIDE</u> : d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 comme suit :

➢ Résultat d'exploitation au 31/12/2010 : excédent
 ➢ Affectation complémentaire en réserve :
 ➢ Résultat reporté en fonctionnement
 ➢ Résultat d'investissement reporté : déficit
 72 719.02
 20 706.76
 52 012.26
 № Résultat d'investissement reporté : déficit
 14 246.76

3.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

LE CONSEL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>VOTE</u> le compte de gestion 2010, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2011 :

Investissement:

Dépenses :

115 671.00

Recettes:

122 131.00

Fonctionnement:

Dépenses:

274 219.00

Recettes:

274 219.00

Questions diverses

- A -Remerciements de Mr. Jacques NGUYEN VAN TU.
- **B** Remerciements des anciens combattants et victimes de guerre pour subvention accordée.
- **C** Information sur le départ d'un enfant de l'école de Dolmayrac pour Ste Livrade sur Lot.
- D réponse du SDIS, pour le remplissage de la citerne au lieu-dit « Lanauze ». Cette opération se fera avec un engin grande capacité le ou les jours de pluie.
- E SDIS : séances d'information organisées par le SDIS à destination des membres de commissions de sécurité.
 - > Inscriptions à la séance du 30 juin à Villeneuve : Mr. LEGO et Mr MAYER.
- F Mr AUDEVAL demande l'avis du conseil pour la couleur des nouvelles chaises qui ont été commandées au foyer rural :
 - > Gris clair: 11 voix.
 - > Gris foncé: 2 voix.
- **G** Information sur les guirlandes de noël.
- **H** Arrêter une date pour le Plan Communal de Sauvegarde.

Séance levée à 23h. 45